

Agora Santé...

La gazette du Département Santé



N°52. novembre 2014

Les séniors et la société.

Les 1ères rencontres parlementaires pour les séniors et la société ont réuni, le 21 octobre, près de 400 personnes pour entendre et dialoguer avec des parlementaires, des économistes, des industrielles, des sociologues sur ce qu'il est maintenant habituel d'appeler « la Sylver économie » et sur « les avancées sociales au service du bien vieillir ! »



Dans son introduction Laurence Rossignol, Secrétaire d'Etat à la famille et aux personnes âgées, s'est étonné de l'inflation de mots pour désigner « les vieux » comme si ce mot avait quelque chose de péjoratif ! Mais elle a d'abord dit la place si importante des retraités dans la vie sociale et notamment dans le mouvement associatif. Elle a bien montré que les vieux sont multiformes - « il y a plusieurs vieilleses ! » - entre les retraités très actifs et les personnes qui sont dites dépendantes, 1,2 million.

Reste que financièrement cet ensemble de personnes, soit près de 20 millions de plus de 60 ans, vont représenter 54% de la consommation en France et qu'ils possèdent les 2/3 de l'épargne. Immense marché que la sylver économie, alors les industriels et les politiques se disent au service de cette population pour l'aménagement de l'espace de vie (domotique, culture, aménagement du territoire et de l'espace urbain, accessibilité des services...) Beaucoup ont dit la nécessité de mettre, face à ces demandes, des professionnels formés, reconnus et rémunérés dans de juste proportion.

Parlant de transition démographique, un sociologue montrait que la longévité – et donc de la vie et du temps en plus pour chacun - avait été rendu possible par la prévention à la vieillesse – prévention soutenue par tous et notamment dans le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement -. Ce temps libéré est aussi un facteur de la cohésion sociale quand on sait que 23 millions d'heures par semaine sont consacrées par les grands parents au bénéfice des petits enfants !

Et la députée Chantal Guittet terminait son propos en disant « Si l'on veut bien vieillir, il faut être utile aux autres. »

Fin de vie. Relais Lumière Espérance apporte aux familles et amis de personnes en souffrance psychique un soutien spirituel et amical. Aujourd'hui – voir La Croix du 12.11.14 - cette association prend position dans le débat sur la légalisation éventuelle de l'euthanasie, avec un texte intitulé : « Euthanasie, suicide assisté et personnes malades psychiques. »



Olivier Balsan, président de Relais Lumière Espérance indique : « Notre texte explique pourquoi nous pensons qu'une telle loi aurait des conséquences dramatiques pour les personnes en souffrance psychique et leurs proches et qu'il y a une alternative à ce projet de loi. » En effet on peut lire dans ce texte : « La reconnaissance par la loi du suicide

assisté ne serait-elle pas une incitation pour toutes ces personnes en grande souffrance qui parfois pensent au suicide sans passer à l'acte ? Ne serait-elle pas une expression du rejet de ces personnes par la société ? » Et donc : « Face à la demande des personnes malades psychiques d'en finir avec leurs souffrances, expression de leur angoisse, une autre réponse est possible. Plutôt que de les inviter au suicide assisté ou à une demande d'euthanasie, il faut tisser un réseau relationnel autour d'elles et avec elles. »

Le **Blog fin de vie** de la Conférence des évêques apporte tous les 15 jours une nouvelle contribution et l'auteur se met à la disposition des internautes pour leur répondre. Chacune et chacun de la Pastorale de la santé peut ainsi dialoguer à son tour sur ce Blog.



Handicap, vie affective et Synode sur la famille. La pastorale des personnes handicapées poursuit cette année la réflexion et les échanges autour de la vie affective, amoureuse et sexuelle des personnes porteuses d'un handicap, quel qu'il soit. La journée décentralisée, qui sera proposée dans 7 villes de France, a été préparée en collaboration avec des professionnels d'établissements associatifs, de l'Arche ou des Amis de l'Atelier. Cette journée sera notamment l'occasion de mieux connaître ce qui est vécu et recueilli dans l'accompagnement des personnes et des couples de personnes handicapées.

Au terme de ces journées, la synthèse des situations rencontrées et des questions théologiques, liturgiques et pastorales soulevées sera transmise comme contribution en vue du Synode sur la famille d'octobre 2015.

(Source : [Délégation Ministérielle à l'Accessibilité](#).)

L'autisme. A Rome, la Conférence internationale du Conseil Pontifical de la Santé qui s'ouvrira le 19 novembre, et invitera les 450 délégués de tous les pays à entendre le point scientifique sur cette question et d'envisager la façon dont l'Eglise s'engage auprès des personnes qui sont atteintes par les diverses formes de cette maladie.

Des présentations seront faites sur le plan de l'épidémiologie de la maladie ; de la prise en charge de ces malades par les différents pouvoirs publics ; sur la prévention, le diagnostic et les soins en divers pays ; sur les innovations en matière de traitements tant pharmacologiques que comportementaux ; sur les conséquences psychosociologiques, les aspects culturels et éducatifs... ; sur la réflexion théologique possible.

Marie Jeanne Mattlinger, du Conseil de la pastorale des personnes handicapées, et Luc Champagne du Département Santé seront les représentants de la Conférence des évêques à cette Conférence de 3 jours. Le dernier jour les délégués seront en audience avec le Pape François.



La langue des signes à l'hôpital. La 1^{ère} unité d'accueil et de soins pour les sourds a ouvert ses portes le 13 octobre dernier à la CLiMA (pavillon R du Centre Hospitalier Edouard Herriot. HCL de Lyon). Deux médecins généralistes



« signeurs » assurent les consultations les lundis et mercredis. Si besoin, les patients sourds pourront ensuite consulter les spécialistes de la CLiMA en présence d'un interprète. Tous les 15 jours, une consultation en santé mentale est également proposée en partenariat avec la plateforme de santé mentale de l'Hôpital psychiatrique de Saint Cyr au Mont-d'or.

Une secrétaire et une aide-soignante « signeuses » accueillent le patient et lui proposent une aide au patient tout le long de son parcours et une orientation visuelle a également été mise en place (écran d'appel en salle d'attente et signalétique au sol). *Info parue dans la revue de cet hôpital, HEH infos, d'octobre 2014.*

« **A quoi sert un chrétien ?** » tel est le titre du nouveau livre de Jean Guilhem Xerri qui avait fait une intervention remarquée lors de la session des DDPS en février (voir *Pollen* N°18) « Cet essai est un véritable antidote à la sinistrose ambiante. En effet, contre les Cassandres qui déplorent le déclin du christianisme, il démontre que l'Eglise, au contraire, s'est adaptée à notre époque postchrétienne, qu'elle porte au sein même de sa tradition et de ses forces vives, un souffle dont nous avons plus que jamais besoin et que le véritable devoir des chrétiens est de répondre aux défis posés par la mondialisation et la marchandisation des corps, l'essor du numérique et des biotechnologies, les nouvelles idéologies existentialistes, le queer et le transhumanisme, et la désespérance chronique de notre société... Voir sur son Blog « [Soigner mais comment ?](#) »



Les chiens guides et les chiens d'assistance constituent une aide pertinente permettant à de nombreuses personnes handicapées de vivre en plus grande autonomie. Or la liberté d'accès, était juridiquement limitée aux chiens des seules personnes handicapées avec un taux d'incapacité de plus de 80 %.



L'[ordonnance n°2014-1090](#) du 26 septembre 2014 a corrigé cette lacune législative en modifiant l'[article 88 de la loi n°87-](#)

[588](#) : désormais les chiens des personnes handicapées et les chiens en formation peuvent accéder à tous ces lieux et services de transport. Ce droit ne comporte aucune exception : le fait d'interdire l'accès à un chien guide ou d'assistance est sanctionné par [une contravention de 3^{ème} catégorie](#) .

Ainsi pouvons-nous sans difficulté accueillir des personnes, ainsi assistées, dans nos églises pour les célébrations.

Cette disposition est d'application immédiate : elle est entrée en vigueur le lendemain de la publication de l'ordonnance n°2014-1090, soit le 28 septembre 2014.

« **Servons la Fraternité.** » Une collection pour approfondir la démarche **Diaconia** avec deux livres



« **Eglise : quand les pauvres prennent la parole.** » Ce livre restitue la réflexion et les propositions du groupe « Place et parole des pauvres », lancé dès 2010 par les animateurs de la démarche *Diaconia*, afin de donner la parole à des personnes exclues de la société et de l'Eglise pour qu'elles nous partagent expérience de vie, et leur pensée et leur spiritualité.

Bernard Housset, évêque de La Rochelle ancien président du Conseil de la Solidarité, se laisse interroger aux plans pastoral et théologique par cette parole dérangeante sur l'Eglise, tandis que Jean-Claude Caillaux, animateur du groupe, en dégage les points de repère. Enfin Laure Blanchon fait une relecture du travail de ce groupe et en tire quelques orientations pour

la vie de l'Eglise.

« **Quand l'Eglise se fait Fraternité.** » Préface de François Soulage Durant près de trois années, l'Eglise de France s'est engagée dans une dynamique particulièrement innovante : *Diaconia / Servons la Fraternité*. Patrice Sauvage, qui a animé le comité de suivi théologique de cette démarche, en raconte les différentes étapes et en tire des enseignements pour l'avenir de l'Eglise : face à la crise du lien social que traverse notre pays, celle-ci est appelée à se faire Fraternité, en mettant les pauvres et les souffrants au cœur de sa vie spirituelle. A commander à contact@editions-franciscaines.com

Rencontre...

Journées d'Aumôneries Francophones... : « Ce moment a été fort agréable et enrichissant ! »

Denise Lanblin, Aumônier national pour les Etablissements de Santé, participait à ces journées et elle en fait retour ici.



« Tous les deux ans les aumôniers des pays francophones européens organisent à tour de rôle les Journées d'Aumônerie Francophones sous l'égide de la Fédération Protestante de France, depuis 1970. Les aumôniers catholiques étaient invités à ces journées ainsi que l'aumônier national catholique. C'est un lieu d'échange et de formation pluridisciplinaire entre aumôniers et intervenants du milieu de la santé. Quatre-vingt-dix personnes étaient rassemblées pour ces journées 2014 organisées du 15 au 19 octobre à Besançon sur le thème : « **Accompagner la personne qui refuse de se soigner** ».

Le refus de soins interroge. Il a été très intéressant d'entendre aumôniers et professionnels échanger sur leurs regards, leurs questions, leurs sentiments lors d'accompagnement de patients. Le patient est en droit de dire « non » à un soin et l'aumônier accompagne les prises de décision parfois difficiles et douloureuses. Il peut être aussi celui qui va permettre une parole entre personne malade et soignants et avec les familles et qui va aider pour que cette parole soit entendue.

Des témoignages se sont succédé ainsi que des intervenants abordant ce thème sous le volet juridique, philosophique, anthropologique ou théologique. Une réflexion éthique a permis de mieux saisir ce passage d'une médecine paternaliste à une médecine d'écoute et de respect de la volonté de la personne malade.

Des ateliers ont permis aux aumôniers et aux professionnels des échanges constructifs et intéressants.

A cette occasion une réunion publique a été proposée au centre de Besançon « L'arrêt de traitements : enjeux et risques ».

